# Modalités de sélection des contrats doctoraux

1. Dépôt de la candidature auprès de l’Ecole Doctorale.
2. Transmission aux unités de recherche.
3. Examen et classement des demandes par les unités de recherche.  
   Retour à l’Ecole Doctorale des candidatures sélectionnées par les unités de recherche (sans classement) :

* 1 candidat pour 1 à 2 candidatures.
* 2 candidats pour 3 à 4 candidatures.
* 3 candidats pour 5 à 6 candidatures.
* 4 candidats pour 7 à 8 candidatures.
* 5 candidats pour 9 candidatures ou plus.

1. Audition par le Conseil de l’ED élargi à tous les directeurs d’unités de recherche. Les doctorants élus au Conseil de l’ED assistent à l’audition des candidats en qualité de témoins.

Chaque candidat dispose de 10 minutes pour présenter son projet (matériel informatique à disposition) et répond ensuite pendant 10 minutes aux questions des membres du Conseil.

Les critères appliqués par le Conseil de l ’ED pour attribuer les contrats doctoraux sont :

* clarté d’exposition du projet, à l'écrit et à l 'oral.
* capacité du candidat à présenter et à argumenter l’intérêt de son projet de recherche lors de l’audition.
* caractère novateur du projet : capacité du porteur à s’inscrire dans un champ disciplinaire et à reformuler les questions qui le structurent.

Le Conseil de l’ED se prononce par bulletin secret.

Le Conseil établit une liste principale et une liste complémentaire.

**Calendrier 2023**

|  |  |
| --- | --- |
| Mise en ligne de la procédure | Mars 2023 |
| Déclaration de candidature électronique (Apoflux) | Du 02 mai au 05 juin |
| Date limite de soutenances des mémoires de M2 | 21 juin 2023 |
| Date limite dépôt des dossiers administratifs  Bureau des admissions | Le lundi 05 juin à 12h00 |
| Transmission aux unités de recherche | A partir du vendredi 09 juin |
| Retour des pré-sélections à l’ED (date limite) | Au plus tard le lundi 26 juin 12h00 |
| Réponse via Apoflux / candidats retenus (admissibilité)  Envoi des convocations | A partir du mardi 27 juin  27 et 28 juin |
| Session « Questions/Réponses » Zoom | 27 juin |
| Auditions et classement par le conseil scientifique ED | Lundi 03, mardi 04, mercredi 05  et jeudi 06 juillet |
| Communication des résultats de la commission (admission) | A partir du vendredi 07 juillet |
| Inscription administrative des contrats doctoraux sur RDV | Du 11 au 20 juillet |
| Date limite acceptation contrat doctoral | Vendredi 14 juillet |

La Direction de l’Ecole Doctorale